



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des examens et concours

Direction des examens et concours
Bureau DEC3
94 Rue Hénon – BP 64571
69244 LYON Cedex 04

Lyon, le 1^{er} octobre 2024

Le recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,

Recteur de l'académie de Lyon

Chancelier des universités

Vu le Code de l'Éducation, Partie réglementaire, Livre VI, Titre IV, Chapitre III, section 1 notamment les articles D643-1 à D643-35-1 relatifs au brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 septembre 2024 (NOR ESRS2424387A) relatif aux dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscription à la session 2025 des examens du brevet de technicien supérieur.

ARRETE

Article 1er : Le registre de pré-inscription du brevet de technicien supérieur au titre de la session 2025 sera ouvert du **jeudi 10 octobre 2024 à 14h au mercredi 13 novembre 2024 à 17 heures (heure locale)**.

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie

Olivier Curnelle